

Image not found or type unknown



Résiliation contrat formation à distance

Par **Stiif**, le **02/07/2014** à **11:07**

Bonjour, rnrnje souhaiterais avoir des renseignements sur la résiliation d'un contrat de formation à distance. Je suis inscrite depuis un an à l'école Karis et je n'ai plus les moyens de payer les cours à distance. Je les ai appelé pour essayer de trouver une solution, il me réclame la totalité du coût de la formation pour la résiliation. Dans le contrat, il est noté qu'en cas de force majeure, il est possible d'annuler le contrat. J'estime que de ne pas pouvoir se payer à manger est un cas de force majeure...comment puis je procéder pour mettre un terme à ce contrat? Vers qui dois je me tourner? rnrnMerci d'avance pour vos réponses.